

Conférence de Catherine Hurtig-Delattre

« L'apprentissage du langage oral dans ses interactions entre école et famille : quelles ressources pour la formation et pour l'action ? »

30/09/22 Colloque de la FNAME

Que dit le prescrit ?

5 compétences pour le langage oral. Insiste sur la relation de coopération avec les familles. Le terme de co-éducation date de 2013.

Co-éducation langagière activée par l'enseignant.

Concernant le plurilinguisme... le prescrit se cache dans les textes sur les LVE.

Comment croiser ces prescriptions ?

La construction du langage oral

4 stades : prélinguistique / holophrastique /...

L'enfant apprend à penser en apprenant à parler, grâce à l'étayage conscient ou spontané des adultes qui l'entourent.

Que faire avec les inégalités sociales ?

Les savoirs de la précarité : Les enfants de milieux précaires acquièrent d'autres savoirs, qui ne sont pas ceux de l'école, mais qui mériteraient d'être reconnus et pris en compte.

Le plurilinguisme est une norme majoritaire dans le monde (environ 70% des humains connaissent au moins deux langues). Nous sommes en France plutôt une exception.

Ce qui pose problème : quand des élèves vivent deux monolinguisms au lieu d'un plurilinguisme. Il n'y a pas d'interférence entre les deux langues. Ex d'enfants turcs qui parlent uniquement français à l'école et uniquement le turc à la maison.

L'enfant plurilingue a besoin de sécurité linguistique pour apprendre. Grande différence entre le bilinguisme choisi et celui qui est subi par un parcours migratoire.

La langue de la famille doit être considérée comme une ressource et non comme un handicap.

La diversité linguistique est la partie visible d'un iceberg sous lequel se trouvent :

- Des itinéraires de migration
- Des relations complexes à une ou plusieurs cultures
- Des conceptions éducatives différentes.
- Des vécus douloureux d'acceptation dans le pays d'accueil
- Des réalités de discrimination et de stigmatisation au quotidien.

« Accepter la diversité comme une ressource, c'est déconstruire le mythe de l'homogénéité. » Françoise Lorcery

Faire une place à la possible altérité qui permet la réciprocité dans la dissymétrie.

Véronique Boiron : Ruptures à haut risques mais nécessaires.

Les pratiques scolaires ne sont pas les pratiques quotidiennes.

La co-éducation langagière en pratique

La coéducation, c'est la relation de mutualisation entre les éducateurs 1^{ers} que sont les parents et les éducateurs professionnels ou non qui agissent en parallèle et successivement.

Terme « plurilingue en devenir » plutôt que « allophone » : serait mieux adapté.

Problème : Méconnaissance réciproque de ce qui est appris par l'enfant dans chacun des milieux (famille/école).

L'école française s'est construite sur un modèle de séparation avec la famille (ex. avec l'interdiction de parler les langues régionales fin 19^{ème}, début 20^{ème}. Or aujourd'hui, le modèle demandé est totalement inversé.

La coéducation langagière se développe sur 3 principes :

- Explicitation : expliquer l'école aux parents / en retour on demande aux parents d'expliquer leur modèle.
- Coopération : Donner les moyens aux familles de coopérer.
- Parité d'estime (très important)

Que peut faire l'école ?

Voir dossier Eduscol « *Ressources maternelle - Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions - Partie 1 - L'oral - Texte de cadrage* » (septembre 2015)

L'enseignant qui se positionne en co-éducateur a **besoin** de la famille pour accompagner l'enfant/élève.
Il a besoin de connaître la situation linguistique de la famille
Il a besoin de connaître les compétences langagières de l'enfant hors de l'école.

Il est essentiel de savoir si les « signaux d'alerte » sont les mêmes dans la langue maternelle et en situation de socialisation primaire.

Un dispositif puissant : les entretiens individuels systématiques avec les familles qui facilitent la construction de la confiance et de la coopération.

3 leviers pour l'enseignant en classe :

- S'intéresser à ce qui se vit à la maison
- Expliquer aux parents ce qui se vit en classe
- Assurer les gestes d'un étayage langagier permanent

Médiation exolingue : Jean-Luc Vidalenc

Ressources :

Centre Alain Savary

Site ELSE

DULALA (association)

CASNAV de l'académie de Lyon (voir aussi celle de Strasbourg)